

100
CONSTRUCTIONS
PUBLIQUES
EN BOIS
LOCAL

Projet résineux



© FNCOFOR

Ingénierie spécifique « bois local »	😊😊😊
Optimisation de la matière première	😊😊😊
Garantie circuit court	😊😊😊

LOCALISATION

Ville	La Mouille
Nbre d'hab.	330
Département	39 – Jura
Région	Franche-Comté
Territoire	Syndicat Mixte du canton de Morez PNR du Haut-Jura



DONNÉES GÉNÉRALES

Typologie	Plateforme de stockage de bois décheté
Valeur énergétique	NC
Année de construction	2012-2013
Mise en service	2013
SHON	1140 m ²
Coût de la construction	680 000 € HT
Coût du lot bois	178 990 € HT
Volume de sciages	330 m ³
Essence(s) utilisée(s)	Sapin, Epicéa

RÉALISATION

Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du canton de Morez,
Accompagnement Technique & Financier	PNR du Haut-Jura Maison du Parc - 29 le Village 39310 LAJOUX Tél. : 03 84 34 12 48 / Mail : m.vercez@parc-haut-jura.fr
Architecte	Georges Ladoy 1 place Perraud 39 000 LONS-LE-SAUNIER Tél. : 03 84 24 34 63 / Mail : ladoy.georges@wanadoo.fr
Bureau d'études bois	CVF Structures 62 bis rue des salines, 39 000 LONS-LE-SAUNIER Tél. : 03 84 24 49 05 / Mail : cvf6@wanadoo.fr
Scieur	Scierie Grandpierre Ô.J.B 39 130 CHATEL DE JOUX / Tél. : 03 84 44 87 82 Mail : contact@scieriegrandpierre.fr
Constructeur bois	La Pessière SARL Lieu dit Le Crêt 39370 LA PESSE Tél. : 03 84 42 72 32 / Mail : la.pessiere@gmail.com

La plateforme de stockage de bois énergie de la Mouille est issue d'une réflexion lancée par le PNR du Haut-Jura, porté par le parc suite à la réalisation d'un plan d'approvisionnement territorial (PAT) pour organiser l'alimentation des chaufferies bois sur le territoire.

Le syndicat mixte du canton de Morez a souhaité construire une plateforme pour alimenter 4 chaufferies bois publiques des communes du Haut-Jura (Morez, Longchaumois, Prémanon, les Rousses) pour une consommation totale annuelle de 1600 tonnes. Par ce biais, les élus du canton ont souhaité d'une part mutualiser le service de stockage, d'autre part maîtriser la provenance des bois et la destination du combustible et enfin disposer d'un combustible de qualité à des conditions économiques acceptables.



Afin de pousser jusqu'au bout le raisonnement et de bénéficier également des avantages des circuits courts pour la construction du hangar, les élus se sont inspirés d'une réalisation suisse (commune de Trélex, Canton de Vaud). Le projet, avec une structure toute en bois rond et des sciages bruts pour les pannes et cloisons, permet de valoriser les ressources locales résineuses de montagne tout en limitant les processus de transformation donc le coût de réalisation de l'opération et son bilan carbone. La réalisation de la plateforme a été réalisée dans le cadre du programme leader «Haut-Jura, l'énergie du territoire.»

Plus connue pour son fromage AOC que pour son riche patrimoine forestier, c'est la commune de Morbier, membre du syndicat du canton de Morez, qui a fourni les 500 m³ de grumes de sapin et d'épicéa nécessaires au projet. Pour faciliter la gestion du calendrier et les relations entre les différents corps de métiers, la prestation de sciage a été directement intégrée au lot charpente/couverture du marché de travaux. A l'issue de la consultation en août 2012, les entreprises la Pessière, spécialisée dans la construction en bois rond et la scierie Grandpierre Ô.J.B. qui avaient répondu en co-traitance, ont été retenues. L'exploitation des arbres a eu lieu fin septembre 2012, en période d'abatage favorable selon le calendrier lunaire. Les grumes destinées à la réalisation des plateaux, arbalétriers et des pannes ont été transportées et sciées en octobre tandis que celles faisant office de poteaux ont été transportées directement chez le charpentier pour assurer le stockage et la préparation (écorçage, entaillage, etc.)



Ce projet tant pour la partie investissement que fonctionnement est exemplaire en terme de mutualisation des ressources. En effet, le syndicat mixte assure également la gestion de la plateforme. Pour l'approvisionnement, chacune des communes concernées apporte le volume de bois nécessaire au fonctionnement de sa chaufferie. La grande majorité des bois provient directement de leurs propres forêts. Si une commune n'est pas autosuffisante une année donnée, elle complète son approvisionnement en achetant des bois bord de route, aux propriétaires privés locaux par exemple. Les bois sont mutualisés sur la plateforme puis livrés dans les chaufferies. Les opérations de transport et de broyage sont assurées par un prestataire privé, rémunéré par le syndicat. Les communes paient une quote-part fixe pour le remboursement de l'investissement et une part variable au prorata des volumes nécessaire au fonctionnement de leurs chaufferies.

Syndicat Mixte du Canton de Morez,
112, rue de la République
39403 Morez Cedex
Tél. : 03 84 34 11 30

